

La Sidra

DE LA SEMAINE

50 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE
BETH LOUBAVITCH
1968 - 2018

BEALOTE'HA

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Aharon reçoit l'ordre d'allumer la Menorah et la tribu de Lévi est initiée au service du Sanctuaire. Un « second Pessa'h » est institué en réponse à la demande d'un groupe de Juifs qui n'avaient pu apporter le sacrifice Pascal.

Dieu indique à Moché l'itinéraire dans le désert et le peuple part du mont Sinai où il avait campé presque une année.

Le Peuple réclame à Moché de la viande.

Moché demande aux 70 Anciens de l'assister dans la difficile gouvernance du peuple.

Miryam parle en termes critiques de son frère Moché. Elle est punie par une maladie de la peau. Moché prie pour sa guérison et la communauté entière attend sept jours jusqu'à ce qu'elle guérisse.

Bealote'ha commence par le commandement que Dieu adresse à Aharon, le Grand Prêtre, d'allumer la Menorah, le Candélabre, qui se trouvait dans le Tabernacle du désert. Il fut dit à Aharon que les sept branches de la Menorah devraient être allumées jusqu'à ce qu'elles brillent par elles-mêmes. La Torah poursuit par les mots : « et Aharon fit ce qui lui avait été demandé ».

Les commentateurs expliquent que ces derniers mots indiquent qu'Aharon fut félicité pour avoir accompli l'injonction exactement comme elle lui avait été adressée, sans rien y changer.

Cela paraît difficile à comprendre. Comment Aharon, le grand et saint Prêtre, aurait-il pu faire autre chose que ce qui lui avait été ordonné ? D'habitude, lorsque la Torah évoque un commandement adressé à Moché ou à Aharon, elle ne précise pas par la suite qu'ils l'ont accompli parfaitement.

Suite en page 2

Edito

Tout au long de la route

Cela ne fait que bien peu de temps que nous avons vécu à nouveau le Don de la Torah. On l'a dit, et écrit, cet événement ne nous abandonne pas. Nous sommes donc conscients, à présent avec une intensité encore plus grande, de ce que nous sommes et de la mission éternelle qui nous a été confiée. Car, ne l'oublions pas, c'est à ce moment que tout commence. Comme le prophète Ezéchiel l'enseigne, les Hébreux deviennent un peuple avec la sortie d'Égypte. Certes, ils existaient auparavant mais ils constituaient une sorte de grande famille, une collection d'individus et ne portaient pas cette conscience qui fait les peuples. Avec le Don de la Torah, c'est une nouvelle et essentielle composante qui va s'ajouter : à présent, le peuple possède une loi qui l'inspire, l'élève et le structure. En même temps, son attachement à la terre sainte, promise par Dieu à Abraham pour ses descendants, est rap- pelé et en passe de trouver sa concrétisation.

C'est qu'il ne s'agit pas d'une terre comme les autres. Elle n'est ni terre de hasard ni terre de mythe. Bien au contraire, liée à la conscience du peuple hébreu, qui deviendra le peuple juif, elle l'accompagnera tout au long de l'histoire, depuis le royaume d'Israël prospère jusqu'aux lointains lieux d'errance imposés par la cruauté des conquérants. Espoir au cœur et évocation aux lèvres, elle fait partie intégrante d'une pensée, d'un mode de vie. A telle enseigne que, même à l'époque où s'y rendre tenait de l'exploit, ce lien particulier ne s'est jamais dissous comme n'a jamais disparu la permanence de l'âme juive.

Mais le temps s'écoule et, parfois, ce qui semblait être d'une évidence parfaite prend un aspect troublé. Parfois, la solidité des certitudes finit par être ébranlée par les coups de boutoirs de la société du tam-tam, ce monde où celui qui crie le plus fort ou qui a les images les plus saisissantes l'emporte sur celui qui se contente de dire le vrai. Aujourd'hui, certains regardent la terre d'Israël sans y reconnaître l'empreinte ineffaçable laissée sur elle par nos ancêtres. Certains discutent, affirment et revendiquent. Et quelque chose les dérange : le peuple juif n'oublie pas. Il reste fidèle à lui-même, il sait d'où il vient et croit toujours que l'histoire a un sens. Soyons-en certains au sortir du Don de la Torah : le monde a déjà tenté d'éteindre notre voix, il n'y est pas parvenu. La route s'ouvre toujours au-devant de nous. Elle est aussi celle de l'harmonie, intérieure aussi bien qu'universelle.

par Haïm Chnéor Nisenbaum



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE

CHABBAT BEALOTE'HA

PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 21h 27

Sortie : 22h 51

Bordeaux 21.23

Grenoble 20.59

Lille 21.33

Lyon 21.04

Marseille 20.53

Montpellier 21.00

Nancy 21.11

Nantes 21.36

Nice 20.47

Rouen 21.35

Strasbourg 21.04

Toulouse 21.10

A partir du dimanche 27 mai 2018 Pose des Téléphones : 4h 31 Heure limite du Chema : 09h 51 Fin Kidouch Levana : mardi 29 mai à 23h 43mn



Articles et contenu réalisés par Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

S'ils y ont été enjoint, nous supposons qu'ils s'en sont acquittés correctement.

La déclaration que l'on rencontre ici semble donc superflue.

La 'Hassidout explique que ce commandement possède également un sens spirituel plus profond.

Comprendre sa signification nous permettra de saisir pourquoi Aharon fut loué de l'avoir accompli, sans l'altérer.

La Menorah représente toutes les âmes juives dont il existe sept types. C'est pourquoi la Menorah a sept branches, chacune représentant un type d'âme différent. Mais d'une façon plus générale, il existe deux grandes catégories d'âmes. L'âme de la catégorie supérieure ressent une attirance naturelle pour le Divin. Quand bien même elle incorpore, sur terre, un corps physique, elle n'en reste pas moins attachée à la Divinité, elle est toujours attirée par des aspirations spirituelles dans lesquelles elle trouve son plaisir et qui constituent sa quête.

La catégorie inférieure des âmes n'est pas si bien lotie. Sa perception de la spiritualité ne survient qu'après un labeur important, après qu'elle se soit plongée

profondément dans les concepts spirituels, qu'elle a peiné, étudié, prié, pour parvenir à une certaine sensibilité spirituelle. Avant cela, elle est seulement attirée par la matérialité du monde physique à laquelle elle ne peut s'arracher.

C'est de ce second type d'âmes dont Aharon était chargé, pour les élever et leur révéler la beauté de la spiritualité du monde. Il avait une telle sainteté que lui seul avait la possibilité d'y parvenir et de les y attirer.

Cependant, il avait le choix entre deux approches différentes.

Pour les comprendre, nous pouvons réfléchir à l'enseignement d'un maître à son élève.

Il peut lui enseigner un nouveau concept que l'élève découvre alors.

La seconde démarche l'affecte plus profondément. Non seulement le maître lui apporte un nouvel élément de connaissance mais il lui enseigne également comment étudier et comment développer des concepts par lui-même. L'élève devient alors à la fois un réceptacle de savoir et également une nouvelle source de savoir.

Aharon avait deux moyens de développer la sensibilité spirituelle

dans ces âmes.

D'une part, il pouvait leur donner une révélation extraordinaire d'En Haut, leur révéler une spiritualité prodigieuse à laquelle elles deviendraient sensibles.

Mais il pouvait également adopter une approche différente où il ne la leur donnerait pas mais les guiderait pour qu'elles parviennent par elles-mêmes à cette appréciation et cette attirance pour le Divin.

Et c'est cette seconde démarche qui fut commandée à Aharon. Comme l'exprime la Torah et le commente Rachi : les lumières de la Menorah devaient être allumées jusqu'à ce qu'elles brillent par elles-mêmes.

Et là est la raison des louanges adressées à Aharon : il ne changea pas le commandement. Vu son immense sainteté, il aurait pu élever les âmes lui-même, mais il suivit la prescription à la lettre et travailla sur les âmes jusqu'à ce qu'elles changent par elles-mêmes et parviennent de façon autonome à la perception de la spiritualité, de la Divinité.

Aharon méritait ces louanges non seulement pour ce qu'il accomplit mais aussi pour la manière dont il le fit.

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 27 MAI – 13 SIVAN

Mitsva positive n° 240 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet du bétail qui cause des dommages dans le champ d'autrui.

• LUNDI 28 MAI – 14 SIVAN

Mitsva positive n° 238 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné en ce qui concerne la loi de la citerne, comme il est dit: "si quelqu'un découvre une citerne..."

• MARDI 29 MAI – 15 SIVAN

• MERCREDI 30 MAI – 16 SIVAN

Mitsva positive n° 241 : Il s'agit du commandement nous incombant au sujet de la loi du feu, comme il est dit: "si le feu en s'étendant gagne des buissons..."

• JEUDI 31 MAI – 17 SIVAN

Mitsva négative n° 244 : C'est l'interdiction qui nous est faite de voler de l'argent.

Mitsva positive n° 239 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi du voleur. Nous devons réclamer de lui un double dédommagement ou un paiement correspondant à quatre ou cinq fois la valeur de l'objet. On peut également le

condamner à mort s'il est pris sur le fait. On peut également le vendre (comme esclave) dans le cas où il n'a pas de quoi rembourser son larcin. Toutes les punitions sanctionnant le voleur sont précisées dans la Torah orale.

• VENDREDI 1^{er} JUIN – 18 SIVAN

Mitsva positive n° 208 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de veiller à la justesse des poids, des balances et des mesures justes et de vérifier minutieusement leur exactitude.

Mitsva négative n° 271 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de tricher dans l'arpentage des terrains, dans les mesures et dans les poids.

Mitsva négative n° 272 : Il nous est interdit de conserver dans nos maisons des poids et des mesures défectueux, même si nous ne nous en servons pas.

• SAMEDI 2 JUIN – 19 SIVAN

Mitsva négative n° 246 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de commettre une fraude en ce qui concerne les limites des propriétés, soit de déplacer les bornes se trouvant entre notre terrain et celui du voisin, de manière à pouvoir revendiquer grâce à cette tromperie la propriété d'autrui comme la nôtre.

Mitsva négative n° 243 : Il est interdit de séquestrer une personne juive.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

LE SURVIVANT QUI NE VOULAIT PAS S'ASSEOIR

Mon père est né à Mounkatch en Tchécoslovaquie (actuellement Mukachevo en Ukraine). Il y fréquenta la Yechiva du Rabbi de Mounkatch, Rav 'Haïm Eléazar Spira, l'auteur du livre Min'hat Eléazar.

En 1944, les Nazis déportèrent les Juifs de la ville dans des ghettos puis à Auschwitz et enfin à Dachau. Ils y endurèrent des souffrances inimaginables et, au bord de la mort par maladie, mon père fut sauvé grâce à l'intercession de son père auprès du responsable de la cuisine, Oscar Heller, qui lui accorda quelques morceaux de nourriture supplémentaires.

Après la guerre, mon père parvint en Australie, le plus loin possible de l'Europe. Il s'y maria et monta une entreprise de textile florissante. Mais, à cause du traumatisme de la Shoah, il ne mettait plus en pratique les Mitsvot. Ce n'est qu'en 1956 qu'il accepta d'entrer dans une synagogue, pour ma Brit Mila (circoncision) : il était fâché avec le bon D.ieu.

Alors que mon père se remettait quelque peu et commençait à reprendre goût à la vie, ma mère décéda à l'âge de 38 ans : mon frère et moi n'étions que des adolescents et ce drame ne fit que renforcer l'amertume de mon père et son ressentiment vis-à-vis de D.ieu.

Puis, comme si cela ne suffisait pas, j'ai com-

mencé moi à m'intéresser au judaïsme et, après le lycée, je décidai d'aller étudier à la Yechiva Loubavitch de Melbourne. Quand mon père me vit porter la Kippa et les Tsitsit, il ne put le supporter et tenta de me convaincre de quitter la Yechiva. Comme je résistais, il décida de se rendre à New York et d'en parler avec le Rabbi. Je suppose qu'il envisageait d'offrir une belle contribution pour ses institutions et que, reconnaissant, le Rabbi accepterait de m'inciter à quitter la Yechiva.

Il entra donc en Ye'hidout (entrevue privée) auprès du Rabbi en 1975 mais ce n'est que des années plus tard que j'appris ce qui s'était passé. En entrant, mon père refusa de s'asseoir devant le Rabbi qui lui offrait une chaise : « J'ai appris à Mounkatch qu'on ne s'assied pas devant un Rabbi ! ». A cela, le Rabbi répondit : « Si vous ne vous asseyez pas, je ne m'assiérai pas non plus ! ».

Le Rabbi se leva et resta debout derrière son bureau ! A un certain moment, il s'avança et se tint à côté de mon père. Il lui posa de nombreuses questions sur le Rabbi de Mounkatch, sur ce que mon père avait étudié à la Yechiva. Puis il lui posa des questions sur la guerre : les ghettos, les camps... Quand mon père commença à parler de cela, il éclata en sanglots. Le Rabbi posa son bras sur son épaule...

Ils n'avaient pas du tout effleuré la question de mon séjour à la Yechiva.

Quand la conversation cessa, le Rabbi reconforta mon père : « Ne vous inquiétez pas, tout ira bien ! ».

Mon père ne m'avait jamais raconté tout cela mais le fait est qu'il cessa de tenter de me persuader de quitter la Yechiva. Ce n'est que récemment qu'il a raconté tout cela à mon fils 'Haïm et, comme j'insistais, à moi aussi. Mon père résuma ainsi cette Ye'hidout si particulière : « Quand j'en suis sorti, je me sentis comme libéré d'un grand poids sur mes épaules ! ».

Bien plus tard, à la fin des années 80, mon frère, mon père et moi-même sommes allés ensemble au 770 Eastern Parkway alors que le Rabbi distribuait du gâteau au miel durant Souccot. Quand le Rabbi aperçut mon père dans la queue, il stoppa la queue et fit signe à mon père (qu'à l'évidence il avait reconnu parmi ces milliers de personnes) d'avancer. Ils se parlèrent durant trois à quatre minutes. Le Rabbi demanda comment il allait et comment la situation avait évolué depuis la dernière fois mais mon père ne nous raconta jamais aucun détail sur cette conversation impromptue.

Cependant, il nous fit part d'une autre surprise qu'il avait expérimentée. Mon père avait connu le regretté Mena'hem Begin bien avant que celui-ci ne devienne le Premier ministre d'Israël : de fait, il était l'un de ses principaux soutiens financiers. Ils se rencontrèrent une

fois pour un dîner à Paris – je crois que c'était en 1975 – et mon père lui demanda : « A votre avis, qui est le plus grand dirigeant du peuple juif ? ». Et, sans hésiter une seconde, Begin répondit immédiatement : « Le Rabbi de Loubavitch ! ». Mon père n'en revenait pas et lui demanda la raison de son affirmation. Begin expliqua que le Rabbi avait élevé toute une génération après la Shoah et avait aidé le peuple juif à croire à nouveau en lui-même.

Et cela, mon père qui l'avait lui-même expérimenté pouvait parfaitement le comprendre et y adhérer...

Au début des années 90, mon père fut confronté à de gros problèmes commerciaux. Il avait investi des capitaux considérables dans le textile en Australie mais tout s'écroula avec l'entrée en force de la Chine sur le marché international. Lui et son associé employaient des milliers de personnes dans leurs usines : leur faillite impliquait donc tout un pan de la population. L'émissaire du Rabbi à Sydney, Rav Pin'has Feldman conseilla à mon père et son associé d'écrire au Rabbi. Ils pensaient que le Rabbi leur donnerait quelques conseils commerciaux de bon sens pour leurs affaires mais ce ne fut pas le cas. Le Rabbi leur demandait simplement de faire vérifier leurs Téléphones. Or ni l'un ni l'autre ne mettaient les Téléphones à l'époque. Ils commencèrent donc à les mettre sérieusement chaque jour et, rapidement, leurs affaires reprirent – même s'il leur fallut plusieurs années pour retrouver vraiment leur fortune initiale.

C'est tellement extraordinaire ! Ils s'attendaient à des conseils « pratiques » mais ce fut une aide toute différente qu'ils reçurent. Ceci illustre plus que tout comment le Rabbi désirait que les gens deviennent eux-mêmes les réceptacles qui leur permettraient de recevoir les bénédictions du Ciel.

Meir Moss – Sydney (Australie) - JEM
Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES

DE MACHIA'H

Mesure pour mesure

Le Tanya explique, dans son chapitre 36, que toutes les révélations dont nous jouirons lorsque Machia'h sera venu, dépendent de l'œuvre que nous accomplissons pendant le temps de l'exil. Si ce principe général est connu, son application concrète demande à être précisée.

En effet, c'est l'ensemble des actions que nous menons dans le domaine de la Torah et de ses commandements qui nous conduit à la Délivrance. Cependant, le concept de "mesure pour mesure" est très présent au cœur du judaïsme. Il implique que chaque acte entraîne une conséquence spécifique. Dans cette optique, quelle est l'œuvre qui peut être à l'origine de la résurrection des morts ?

Cette interrogation appelle deux réponses :

– d'une part, la pratique des commandements de D.ieu a pour but général de transformer le monde matériel, dont le caractère éphémère renvoie à l'idée de "mort", en un lieu de résidence pour la Divinité qui représente l'éternité, – d'autre part, l'œuvre spirituelle accomplie par l'homme est celle d'élévation des parcelles de spiritualité "exilées" dans la matière. La libération qui leur est ainsi apportée équivaut à une authentique résurrection.

(d'après Likoutei Si'hot vol. III, p. 1011) H.N.

The Sweet Holidays

DU 29/07 AU 19/08
HOTEL PENSION COMPLETE

LA BERANGERE – LES 2 ALPES

A PROXIMITE DU SEMINAIRE BETH LOUBAVITCH
AVEC LA PRESENCE DE RAV HAIM NISENBAUM

HAUTE GASTRONOMIE – GLATT CACHER LAMEADRINE
Piscine, sauna, club enfants, buffets, conférences...

YOSSI & NEHAMA BENSOUSSAN
06 99 94 75 57

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QU'EST-CE QUE L'ÉDUCATION JUIVE ?

L'éducation juive est une obligation dont l'influence s'étend sur toute la vie. Le père a l'obligation d'enseigner lui-même la Torah à son fils dès que celui-ci commence à parler. S'il ne le peut pas, il a l'obligation de payer quelqu'un pour le faire à sa place. La communauté peut l'obliger à payer un professeur et, si vraiment il n'en a pas les moyens, la communauté doit fournir à l'enfant l'éducation juive adéquate.

On veillera à ce que le professeur soit un exemple vivant de ce qu'il enseigne.

A partir de l'âge de trois ans, on peut enseigner à l'enfant les lettres hébraïques puis, progressivement, on lui enseignera le 'Houmach, la Michna, la Guemara et les lois.

De même qu'on doit s'occuper de l'éducation de ses enfants, de même on doit s'occuper de celle de ses petits-enfants.

Les filles et femmes ont l'obligation d'apprendre au moins les lois qui les concernent plus particulièrement (Cacherout, Chabbat, pureté familiale) ainsi que toutes les lois « négatives » (« Ne fais pas... ») et les lois qui ne dépendent pas du temps comme croire en D.ieu, L'aimer et Le craindre. De nos jours, les femmes et filles ont accès à de nombreuses connaissances générales et il est donc normal qu'elles aient aussi accès à de solides connaissances juives. Pour cela, il est nécessaire de leur enseigner ce qui peut renforcer leur amour du judaïsme comme par exemple les commentaires de la 'Hassidout.

Les parents ont l'obligation de se dévouer pour l'éducation juive de leurs enfants, même si cela implique des sacrifices financiers. Ils offriront aux enfants des cadeaux en fonction de leur âge pour les encourager à étudier la Torah.

F.L. (d'après Hamivtsaïm Kehil'hatam - Rav Shmuel Bistritzky)

ESHELGLATT

GLATT CACHER LAMEHADRINE

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

55 rue Petit - 75019 Paris

01 42 45 36 47



GARAGE DIRECT AUTO
Carrosserie
Peinture
Mécanique

Franchise offerte
(voir conditions au garage)
14 véhicules de courtoisie
- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

*Les Halles
d'Hautpoul*

66 rue Petit
75019 Paris

Arrivage journalier de fruits
et légumes sélectionnés
par nos soins

Un large choix de produits de qualité
et en abondance

Livraison à domicile :
01 42 40 24 07

NOUVEAU... NOUVEAU... NOUVEAU...

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e

82 rue Petit - 75019 Paris

600 m²
au service
de la
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat



LAMYCONFORT
LAMILITERIE

FABRICANT-GROSSISTE OUVRE SES PORTES AUX PARTICULIERS
Jusqu'à 50% moins cher
Sur produits équivalents griffés

Matelas - Sommiers
Banquettes - Clic-clac
Lits gigognes - Lits électriques

Système d'assemblage
exclusif

Ouvert du Dim. au Vend.
Fermé le Samedi
à partir de 10h

☎ 01.47.00.73.55
3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille
LE SPECIALITE DES LITS CACHER ET SANS CHAÎNETZ



VOTRE SECURITE **SNS** NOTRE PRIORITE

SOLUTIONS PLURIMÉDIAS SÉCURITÉ

Installation / Maintenance / Dépannage

- Caméra Vidéo Surveillance
- Alarme Intrusion Télé-surveillance
- Contrôle d'accès interphonie
- Serrurerie générale Porte blindée Coffre fort

🌐 SNSGROUPE.FR
☎ 01 80 91 59 14

A LOUER MONTREUIL
limite BAGNOLET/ROMAINVILLE

- Bureau 22 m² : 450 €HT
- Bureau 58 m² : 1100 €HT
- Entrepôt 220 m² : 2200 €HT

Chauffage, électricité
et internet inclus
Prêt à l'emploi,
Idéal création d'entreprise
AUCUNE GARANTIE DEMANDEE

Contacteur Michael
au 07 82 22 68 61



OMEGA EXPERT

Expert bâtiment
Technique - Malfaçons
Infiltration - Fissures
DTG
Expert d'assuré
Incendie - Vol
Dégât des eaux

☎ 01 77 36 77 77
omegaexpert.fr



Maintien & Aide
à domicile

• Personnes âgées • Familles, garde d'enfants
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...
Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

AGE INTER SERVICES
3, rue des Boulets - 75011 Paris
Paris et Val de Marne ☎ 01 43 28 80 00

Beth Loubavitch :
la porte ouverte de la vie juive...

Les 11 & 12 juin prochains



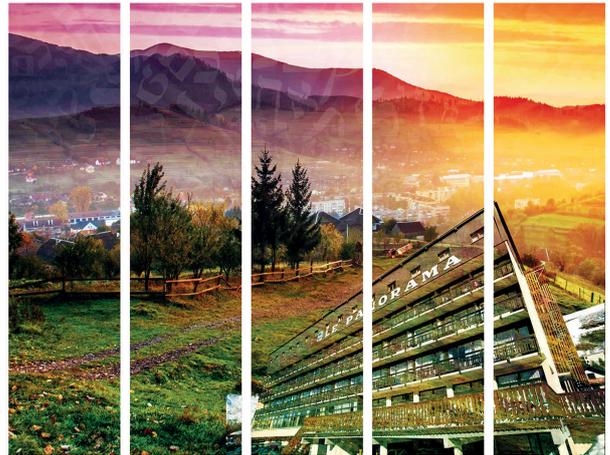
pour devenir parties prenantes

Avec votre soutien,
nous ferons
un monde plus beau !

Infos : 01 45 26 87 60

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...

Quelques jours, une semaine ou plus



**2 séminaires d'études
européens**
aux 2 Alpes

POUR JEUNES GENS

du Dimanche 29 juillet au Dimanche 19 Août 2018

Hôtel Le Panorama

Inscriptions : 01 45 26 87 60
etudiants@loubavitch.fr

EGALEMENT DANS LA STATION :

Cours pour dames - Gan Israël - Epicerie Cachère
Possibilité d'hébergement pour les familles
auprès des agences locales

POUR JEUNES FILLES

du 9 au 23 juillet 2018

Hôtel **** - Pension complète

Inscriptions : 01 82 88 62 88
seminaireetudiantes@gmail.com



LISTE DES CENTRES AÉRÉS

GAN ISRAEL

DU 10 AU 27 JUILLET 2018

• Paris 7 ^e -15 ^e	M. Y. Mergui	06 22 03 33 07
• Paris 12 ^e	M. Y. Martinez	06 61 10 62 10
• Paris 13 ^e	M. H. Assouline	06 20 87 35 05
• Paris 19 ^e	M. J. Sidoroff	06 87 21 73 42
• Paris 20 ^e	Mme Sabbath	06 23 20 53 39
• Antony	M. Y. Bokobza	06 46 39 87 85
• Aubervilliers	Mme Koskas	01 43 52 48 41
• Bondy	M. M. Ben Nephtali	06 08 02 48 06
• Bonneuil	Mme Altabé	06 69 04 81 20
• Boulogne	M. M. Sojcher	06 20 44 07 63
• Bry sur Marne	M. I. Asséraf	06 20 69 24 72
• Clichy Levallois	M. L. Uzan	06 49 54 35 66
• Epinay/Seine	M. Y. Abrahami	06 11 42 15 33
• Les Lilas	Mme Sarfati	06 61 50 35 47
• Montrouge	Mme Mimoun	06 15 70 40 48
• Neuilly		01 47 47 78 76
• Sarcelles	M. C. Albou	06 98 76 07 00
• Villiers/Marne	M. M. Mergui	06 99 52 17 70
• Yerres	M. E. Attal	06 87 51 66 27

Vous en rêvez...

ELLE EXISTE!



**INSTITUTIONS SCOLAIRES DU BETH LOUBAVITCH
COMPLEXE BETH 'HAYA MOUCHKA**

Maternelle PARDESS 'HANNA ♦ Collège et Lycée BETH 'HANNA
Collège-Lycée de garçons du Beth Loubavitch

Renseignements et inscriptions : 01 44 52 72 96 ♦ direction@hayamouchka.com

et aussi en Île-de-France...

Pardess 'Hanna - Montrouge
Tél. : 01 42 31 02 15

Pardess 'Hanna - Versailles
Tél. : 06 50 00 50 30

Pardess 'Hanna - Choisy-le-Roi
Tél. : 06 09 20 50 46

Beth Ména'hem - Fontenay
Tél. : 01 48 75 74 91

Lechain - La Garenne-Colombes
Tél. : 01 47 80 21 78



Choisir de réduire votre IFI en favorisant l'action du BETH LOUBAVITCH, c'est affecter vous-même votre don à une institution dynamique, solidaire et authentique.

COMMENT CONTRIBUER ?

1 | Etablir un chèque à l'ordre de **FJF - FONDATION HAYA MOUCHKA** à remettre ou envoyer au Beth Loubavitch 8 rue Lamartine 75009 Paris, un reçu cerfa vous sera adressé sous 48 heures ;

2 | Faire votre don en ligne à l'adresse **hayamouchka.fondationjudaisme.org** un reçu cerfa sera instantanément retourné à votre adresse mail ;

3 | Procéder par virement bancaire ou remise d'espèces en contactant le :
01 44 52 72 96
ou par mail : **ifi2018bl@gmail.com**.

Les impôts sont une obligation... Donnez-leur une âme !

Le Beth Loubavitch a réalisé en Ile-de-France :

Le plus grand complexe scolaire d'Europe : Beth 'Haya Mouchka • Des institutions scolaires pour 2 500 élèves • 400 berceaux de crèche • 150 délégués locaux • 65 centres communautaires • 45 centres Gan Israël pour 6000 enfants • Un programme pour les ados CTEEN avec 6 000 participants • 1 250 cours hebdomadaires pour 14 000 participants • 2 séminaires d'études européens

ainsi que :

200 000 guides à l'occasion des grandes fêtes juives • 90 000 Kits de Pourim distribués et 3 500 lectures de la Méguila • 40 000 kits distribués pour 'Hanouccah

et aussi : éditions, visites aux malades et aux communautés isolées, aides aux familles en difficulté, clubs du 3^{ème} âge, Chabbat pleins pour étudiants et lycéens...

Pour tout renseignement concernant le versement de votre IFI, avant le 15 juin 2018, n'hésitez pas à nous contacter au **01 44 52 72 96** ou par mail **ifi2018bl@gmail.com**